



PROCEDURE AFFILIATION

Objet : Comment Ré-affilier son club à la FFBB

Date : 16 juillet 2021

Signataire : Thomas BOUSSEAU

LE RENOUELEMENT D’AFFILIATION

[La dématérialisation du renouvellement d’affiliation, tuto FFBB](#)

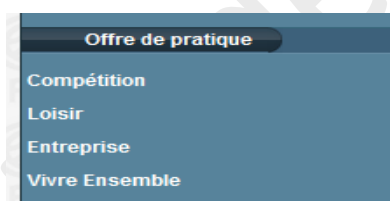
L’affiliation est valable un an. Elle se fait auprès du comité départemental territorialement compétent.

Elle est renouvelée, chaque année. A cet effet, à partir du 1^{er} mai de l’année N le club se connecte sur FBI pour renouveler son affiliation.

Période de réaffiliation des associations : à compter du 1^{er} mai de chaque l’année jusqu’au 30 juin

Modalités :

- Le club se connecte sur son compte FBI - organisme – gestion des organismes.
- Au moment de la réaffiliations, le club doit renseigner
 - Le président – correspondant principal – trésorier – secrétaire – vice-président
 - Le centre de ressource (doit être renseigné les encadrants bénévoles ou salariés)
 - Renseigner les offres de pratique du club : 5*5, 3*3, Vivre ensemble, Loisir, Entreprise



- Le montant de la réaffiliation dépend du nombre de licenciés N-1 (association de moins de 50 licenciés 150 €- de plus de 50 licenciés 225 € - nouvelle association 120 €)
- Le club devra régler par chèque ou virement bancaire auprès du Comité le montant de l’affiliation
- Le Comité de Basketball s’autorise à enlever l’affiliation :
 - si le règlement de l’affiliation n’a pas été effectué dans les 15 jours qui suivent le renouvellement d’affiliation
 - si le renouvellement ou création de licence du président – secrétaire et trésorier n’a pas été effectué dans les 15 jours qui suivent le renouvellement d’affiliation
- L’affiliation permet le lancement de la saison et la possibilité au club d’engager ses équipes en championnat
- A compter du 1^{er} juillet, vous devez vous prendre contact avec votre Comité qui vous adressera un document papier de renouvellement d’affiliation